



BTSA

Gestion et Protection de la Nature

*Devenez acteur de la préservation de
l'Environnement et de la Biodiversité à travers
les métiers de la Gestion et de la Protection
de la Nature !*

80% de réussite aux examens supérieurs

Plus de **92%** d'emploi pour les jeunes diplômés de
l'enseignement agricole

Possibilité de poursuivre vos études
en **licence**, en **Master** ou en préparant
un **diplôme d'ingénieur**



Vous former à quoi ?



Aux métiers de la gestion et de l'animation des espaces naturels :

Analyse des écosystèmes et des activités humaines, gestion de projet dans le champ de l'Environnement, traitement de données techniques, administratives et financières, conduite d'activités de sensibilisation, communication, management.

Dans quel secteur d'activités, quel type d'entreprises ?



Dans les secteurs de la gestion et de la valorisation des espaces naturels, de l'aménagement, du génie écologique et du tourisme nature

Associations

Fonction publique d'Etat ou territoriale

Structures pédagogiques pour la préservation des espaces naturels

Entreprises de services

Fédérations de chasse ou de pêche

Bureaux d'études.

Pour quel métier ?



Technicien rivière / cynégétique / piscicole

Technicien espaces naturels / environnement / Assistant chargé du patrimoine naturel

Technicien / animateur agroenvironnement

Conseiller / Consultant environnement

Éducateur à l'environnement

Éco-garde / Eco-éducateur

Garde national de la chasse et de la faune sauvage

Garde-chasse / pêche.

Les atouts pour réussir

Vous vous intéressez à :

Nature, Biodiversité, Environnement, Société, Projets collectifs, Écosystèmes.

Vous avez des dispositions pour :

Biologie, Numérique, Créativité, Médiation, Animation, Communication, Organisation, Autonomie.

Les conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent reconnu en France).

Le diplôme

12 à 16 semaines de stage en formation initiale scolaire (mobilité Erasmus+ possible)

ou **54 semaines** en entreprise, en formation en apprentissage.

L'**examen** comporte huit épreuves obligatoires, trois concernent les capacités du tronc commun et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité.

Les différentes **modalités** d'organisation des **épreuves** sont :

- soit par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)
- soit par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre une organisation semestrialisée.

S'informer sur les formations ?

Le site laventureduvivant.fr



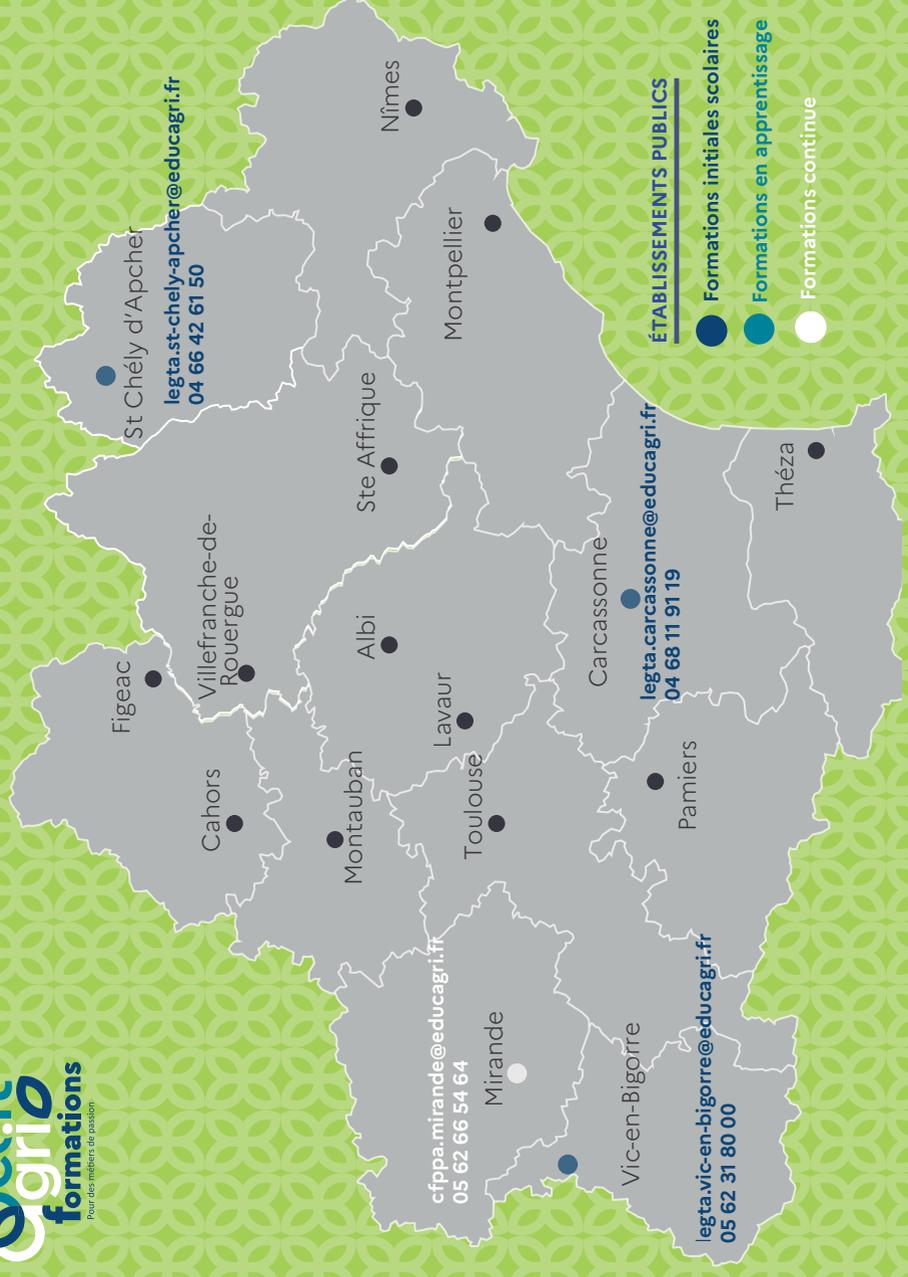
www.educagri.fr
chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/gpn/gpn-2024
agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations
www.onisep.fr
www.agrorientation.com
www.meformerenregion.fr
www.parcoursup.fr



Où se former avec



Pour des métiers de passion



ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Formations initiales scolaires
- Formations en apprentissage
- Formations continue